



Les Travaux Publics aménagent le territoire et agissent pour l'environnement

Fédération engagée depuis 2009 dans une dynamique collective d'actions environnementales, la F RTP Bourgogne s'engage en 2011 dans la réduction des émissions de Gaz à effet de Serre.

L'aménagement du territoire répond à la demande de tous, de bénéficier de l'eau, de l'électricité, de gaz... au plus proche de chacun, au cœur des villes et des villages bourguignon, les entreprises de Travaux Publics construisent et entretiennent les infrastructures qui donnent la vie aux territoires.

Utilisateurs de camions pour l'acheminement des matériaux, consommateurs de matière première, les Entreprises de Travaux Publics ont souhaité faire face aux enjeux environnementaux en s'engageant dans une démarche volontaire, avec l'objectif de toujours mieux faire.

Objectif CO2 est une démarche volontaire dans laquelle 15 entreprises de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Bourgogne, représentant une flotte de plus de 500 camions, se sont inscrites. Concrètement, les entreprises signataires s'engagent à réduire les émissions de CO2, principal Gaz à effet de Serre responsable du changement climatique.

Au cœur de la démarche collective, chacune des entreprises de Travaux Publics signe une charte au travers de laquelle elle formalise son propre engagement, définit son plan d'actions visant à réduire les émissions des Gaz à effet de serre lors des transports par camion, dans le cadre des chantiers de Travaux Publics.

Avec l'appui et le soutien de l'ADEME et de la DREAL, les 15 entreprises régionales engagées, ont entrepris la démarche qui s'articule en 4 temps :

- Autoévaluation
- Diagnostic CO2
- Signature de la charte
- Suivi annuel de l'avancement de la démarche.

Plus d'informations :

F RTP Bourgogne
3 rue René Char
21000 DIJON
bourgogne@fntp.fr